

LES TRIBULATIONS DE "CUL VERS VILLE" PENDANT LA GUERRE 39-45

Un "réfractaire" de 400 ans

René CLAVEYROLAS

L'auteur de "Deffense et Illustration de la langue Françoyse", celui qui a tant chanté l'amour de la Patrie "France, mère des Arts, des Armes et des Loys..." ne pouvait en aucun cas participer à l'effort de guerre de l'envahisseur. Comme beaucoup de Français à l'époque, Joachim devint "réfractaire au S.T.O." à sa façon.

Janvier 1942 : l'armée allemande après rupture du pacte Germano-Soviétique doit porter tous ses efforts sur le front de l'Est, les besoins en métaux non ferreux (cuivre, laiton, bronze...) pour fabriquer les munitions sont de plus en plus importants. L'occupant décide alors de réquisitionner les métaux et notamment les statues de bronze faisant partie du patrimoine artistique et culturel de la France.

Cadre réservé au service.	Taxe principale.....	POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.			NUMÉRO de série locale :	INDICATIONS DE TRANSMISSION :
	TAXES ACCESSOIRES.....	○	TÉLÉGRAMME.		N° de la ligne du P. V. en cas de transmission par téléphone :	
	TOTAL.....		MENTIONS DE SERVICE (VOIES, ETC.) à TRANSMETTRE à LA FIN DU PRÉAMBULE			
NATURE DU TÉLÉGRAMME	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	HEURE DE DÉPÔT			

VEUILLEZ ÉCRIRE TRÈS LISIBLEMENT LE TÉLÉGRAMME.

ADRESSE : (Si le destinataire n'a pas souscrit un abonnement aux adresses enregistrées (1), l'adresse doit être complète et comprendre notamment le nom de la rue, du boulevard, etc. et le numéro de l'habitation.)

RENNES le 18 JANVIER 1942 - 14 H. 50 - Réf/ L. I. - I063

BOURSIER 76 Rue Clémenceau ANCEWIS

TEXTE : Vous remercions nous adresser urgence vos conditions pour enlèvement pesée expédition statue Joachim du BELLAY

JANMET

SIGNATURE (très lisible) (2) :

Nom et adresse de l'expéditeur : (Ces indications ne sont taxées et transmises que sur la demande expresse du correspondant.)

(1) Pour les conditions d'abonnement aux adresses enregistrées, se renseigner au guichet.
(2) La signature est facultative.

Mod. n° 698. J. 2012-48.

VOIR AU VERSO DES RENSEIGNEMENTS SUSCEPTIBLES DE VOUS INTÉRESSER.

T.S.V.F.

GROUPÉMENT D'IMPORTATION ET DE RÉPARTITION DES MÉTAUX
JANMET, Correspondant
17, Rue Alexandre DUMAS - RENNES (R.-S.V.)
TEL. 21.84
Pour confirmation

Télégramme du 18 janvier 1942 pour les conditions d'enlèvement de la statue

(Fonds Boursier)

C'est ainsi que le 24 Janvier 1942, Monsieur Hilaire Boursier, patron d'une entreprise de serrurerie-constructions métalliques reçoit l'ordre du "Groupeement d'importation et de répartition des métaux à Paris", par l'intermédiaire de son correspondant accrédité à Rennes, de procéder au démontage et à l'envoi à la refonte des trois statues de bronze se trouvant à Ancenis: Joachim du Bellay, Léon Séché et Francis Robert.

GROUPEMENT D'IMPORTATION & DE RÉPARTITION DES MÉTAUX A PARIS	
<p>Adresse Télégraphique : G.I.R.M. Métalnet Rennes</p> <p>CONTRÔLE ACCRÉDITÉ</p> <p>M. JAMMET</p> <p>13, RUE ALEXANDRE-DUVAL RENNES TÉL. 21-84 Réf/ L. I. - 1366</p> <p><u>MOBILISATION DES MÉTAUX</u></p> <p>(STATUES)</p>	<p>R. C. SEINE 281.848 B</p> <p>RENNES le 13 FEVRIER 1942</p> <p>Monsieur BOURJIER</p> <p>76 Rue G. Clémenceau, 176</p> <p><u>ANCIENS</u></p> <p>(L. Inf.)</p>
<p>Monsieur,</p> <p><u>STATUS Joachim DU BELLAY.</u></p> <p>Faisant suite à notre lettre du 24 JANVIER 1942, nous venons vous informer que nous sommes pressés par le Secrétariat à la Production Industrielle de faire procéder d'urgence à l'enlèvement des dernières statues, dont celle sous rubrique.</p> <p>Nous vous remercions de ce que, comme pour les précédentes, vous allez faire le nécessaire aussi rapidement que vous le pourrez.</p> <p>Dans l'attente de vous lire avis d'enlèvement, nous vous prions d'agréer Monsieur, nos salutations distinguées.</p>	

Ordre d'enlèvement de la statue, adressée à M. Boursier

(Fonds Boursier)

Les statues ont été démontées en plein jour, et après moulage des bustes de Léon Séché et Francis Robert par Monsieur Dautel sculpteur, et Monsieur Moreau marbrier, elles sont parties directement à la refonte. Celle de du Bellay fut également descendue de son piédestal et disparut. Un certain matin les Anceniens virent que du Bellay n'était plus là pour contempler son "Petit Lyré" par-dessus la "douce Loyre".

Le socle au milieu de son petit jardinet se trouvait vide de son illustre locataire. Ne pouvait-on prévoir une statue de remplacement ? Monsieur Robert Rey, Inspecteur Principal des Beaux-Arts se préoccupa de son remplacement et obtint de sa direction en 1943, la commande éventuelle d'une statue de Du Bellay au sculpteur Alfred Benon.

En 1944, la maquette de demi-grandeur était agréée par l'Etat et la commande ferme donnée au sculpteur pour l'exécution en pierre de la statue. Le travail avançait rapidement et bientôt la statue de Monsieur Benon fut prête pour prendre la place de celle de Léofanti.

Les Anceniens ignoraient qu'en fait Du Bellay n'avait jamais quitté sa bonne ville grâce au courage de Monsieur Boursier qui n'avait pu se résoudre à envoyer l'oeuvre de Léofanti à la refonte.

Laissons la parole à un témoin oculaire, le propre fils de Monsieur Hilaire Boursier, Michel Boursier alors âgé de 9 ans : "Mon père avait reçu l'ordre de démonter les statues, il recevait des télégrammes lui demandant d'en hâter la dépose, et faisait toujours la sourde oreille, il a quand même été obligé d'expédier les bustes de Francis Robert et de Léon Séché."

En ce qui concerne Du Bellay Michel Boursier se souvient que cela s'est passé en plein jour et qu'il n'était pas question de camoufler le monument. Monsieur Boursier et ses aides se rendirent à l'emplacement où se trouvait alors la statue - au vieux port, approximativement face au château de la Turmelière de l'autre côté de la Loire - pour la démonter ils n'eurent pas à prendre de précautions particulières - c'est toujours Monsieur Michel Boursier qui parle - un cordage lui fut passé autour du

**GROUPEMENT D'IMPORTATION
& DE RÉPARTITION DES MÉTAUX
A PARIS**

Adresse Télégraphique :
Jammot G.I.R.M. Minamet Rennes
CORRESPONDANT ACCRÉDITÉ :

R. C. SEINE 201.042 B
RENNES le 2 MARS 1942

M. JAMMET
13, RUE ALEXANDRE-DUVAL
RENNES
TÉL. 21-84
Réf/ L. I. - 1491

Monsieur BOURSIER
76 Rue G. Clémenceau,
ANCENIS

URGENT

(L. Inf.)

MOBILISATION DES MÉTAUX
(STATUES)

Monsieur,
STATUE Joachim DU BELLAY.

Nous sommes surpris que notre télégramme, dont texte ci-dessous, qui vous a été remis le même jour 24 FEVRIER 1942 à 12 Heures, n'ait pas encore reçu de réponse :

Vous remercions hâter toute urgence enlèvement Joachim DU BELLAY - STOP - Attendez documents demandés.

JAMMET GIRMETAUX RENNES.

Nous sommes pressés par le Secrétariat à la Production Industrielle de faire le nécessaire et nous comptons sur vous pour nous adresser par retour du courrier, reçus, procès verbaux, reçus d'expédition accompagnés de vos factures.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Monsieur Jammot insiste sur l'urgence de l'enlèvement de la statue

(Fonds Boursier)

cou, comme le sol du petit jardinet où reposait le socle était tapissé de sable, il suffit de tirer sur la corde : *"Joachim il a plongé la tête la première dans le sable..."*

La statue chargée sur une charrette à bras a été transportée jusqu'à l'atelier, à gauche avant le passage à niveau. Elle est restée dans la cour de l'atelier un certain temps, les enfants - Michel Boursier et ses soeurs - jouaient et se faisaient photographier sur le poète. C'est là que Monsieur Boursier a décidé qu'il ne pouvait pas livrer Joachim au *"four crématoire du patrimoine français"* et qu'il l'enterrerait... *"Une nuit, j'étais dans ma chambre et j'ai entendu du remue-ménage, je me suis dit - il y a quelque chose dans la cour, je vais regarder ce qui se passe - et j'ai tout vu par les fentes des persiennes..."*

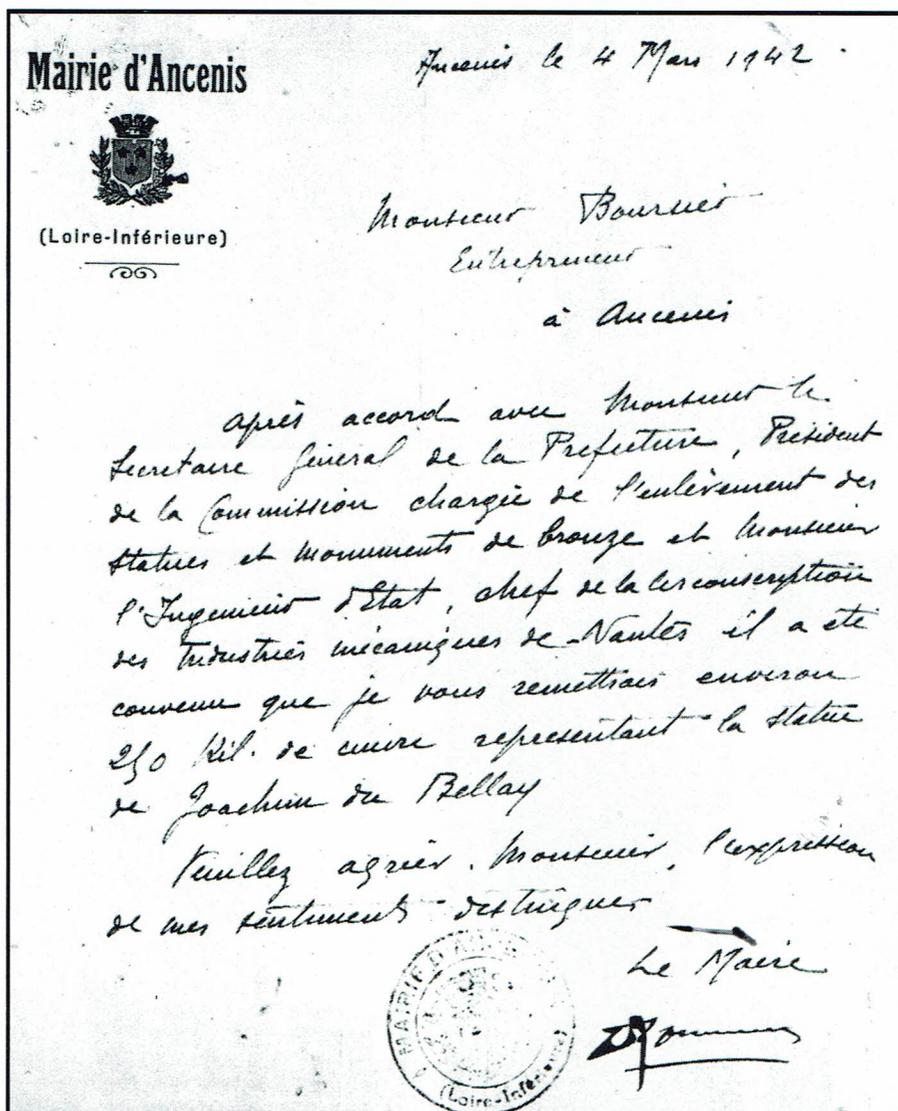
Dans la cour de l'atelier, aidé de son contremaître et de deux ou trois autres ouvriers, Monsieur Boursier creusa une fosse de plus de 2,50 m de long sur plus de 1 m de large et assez profonde pour que le socle sur lequel reposait la statue fût recouvert de terre. Ce n'était pas tout de creuser, il fallait... *"déplacer le "bonhomme" qui était à 20 ou 30 m plus loin près de la véranda, je ne me souviens plus comment ils l'ont couché dans le trou..."*

A un moment on a frôlé le drame. En effet une venelle menant à la cour de l'atelier pouvait passer pour une rue dans l'obscurité. C'est ainsi que deux ou trois motards allemands avec un side-car se sont engagés dans ce cul-de-sac et s'apercevant de leur méprise ont fait demi-tour, sans chercher à savoir ce que pouvaient faire ces ouvriers à cette heure indue. Qui saura jamais pourquoi ces militaires sont repartis sans essayer de savoir ce qui se tramait en cette nuit ? Notre narrateur après toutes ces émotions est descendu dans la cuisine près de sa mère et lui a murmuré à voix très basse : *"Ils sont en train d'enterrer Joachim... et tout..."* Sa mère, tout affolée d'entendre son gamin de 10 ans lui raconter cela, lui dit : *"Surtout ne dis rien, il ne faut pas en parler à tes soeurs...- Non, non c'est promis je ne dirai rien, c'est un secret..."*

Le secret fut en effet bien gardé, Michel Boursier n'en parla jamais, même pas à ses soeurs. On mesure après coup les risques encourus par Monsieur Boursier et ses ouvriers.

Pendant tout le mois de janvier et de février lettres de mises en demeure et télégrammes ne cessaient d'affluer chez Monsieur Boursier.

Le temps passait, les autorités se faisaient pressantes. Enfin le 4 mars 1942 le Docteur Bousseau, maire d'Ancenis, après une démarche auprès du Secrétaire Général de la Préfecture, Président de la commission chargée de l'enlèvement des statues et monuments de bronze, obtint de remettre à Monsieur Boursier environ 250 kg de cuivre représentant la statue de Joachim du Bellay (alors qu'elle pesait en réalité 730kg de bon bronze), pour que celui-ci procède à l'expédition au centre de récupération. Là encore on mesure l'audace et le courage de ces hommes décidés à tout prix à soustraire la statue aux autorités. C'est sur ces entrefaites que celle-ci fut enterrée pour éviter des perquisitions dont les Allemands étaient prodigues. Puis le cuivre fourni par la Mairie fut placé dans trois caisses en bois, il ne fut livré en réalité que 150 kg de cuivre (dont les poignées de la porte de la Caisse d'Epargne d'Ancenis), le reste étant de la ferraille placée au fond des caisses. Audace ou inconscience ? On sait qu'à l'époque beaucoup de Français furent fusillés ou déportés pour des faits semblables ou de moindre importance.



Courrier du maire d'Ancenis à M. Boursier pour effectuer une livraison de cuivre à la place du bronze (Fonds Boursier)

La statue reposa sous terre pendant plus de deux ans dans un endroit ignoré et pourtant connu de tous ; les Anceniens la croyaient détruite depuis longtemps.

A leur grande surprise, au début d'octobre 1944, elle renaissait à la lumière. Écoutons Monsieur Michel Boursier nous relater l'événement :

“Le 4 octobre, mon père, aidé de ses ouvriers, décida d'ouvrir la fosse et de remettre la statue à jour - ils ont érigé un portique et l'ont sorti à l'aide d'un palan et il est resté dans la cour de l'atelier

jusqu'au mois de juin 1945. Les gens venaient le voir. La municipalité ayant décidé de remettre la statue à sa place au cours d'une cérémonie officielle, on hissa Joachim à l'aide d'un palan sur un char qui en fait était un plateau qui servait aux transports SNCF (le SERNAM de l'époque en quelque sorte)."



Monsieur Boursier et ses ouvriers se préparent à mettre la statue à jour
(Fonds Boursier)



Du Bellay, couché dans la fosse ouverte
(Fonds Boursier)



Levage de la statue
(Fonds Boursier)

Restauration de la Statue de Joachim du Bellay

EXTRAIT DE LA RÉSISTANCE DE L'OUEST DU 20 JUIN 1945

Dimanche 17 juin, Joachim du Bellay quittait la cachette où un patriote ancenien, M. Hilaire Boursier, serrurier, rue G. Clémenceau Ancenis, avait réussi à le soustraire à l'avidité des Boches. Dressé sur un char, sous la direction du courageux et modeste artisan, on lui fit sa toilette à l'huile de lin ! Autour du petit socle, sur lequel il était solidement fixé, on reproduisit, en miniature, le parterre au milieu duquel il émergeait si élégamment dans sa pose méditative, sur la rive verdoyante de son "Loyre Gaulois". Une gracieuse muse, la lyre à la main, vint prendre place à côté de lui, avec une jeune bretonne et une jeune angevine ; des enfants, fillettes et garçons, costumés et grimés à la mode du XVI^e siècle, prirent place autour du doux poète des "Regrets", sur le char, qui fut attelé et entouré de forts chevaux dûment caparaçonnés, montés ou conduits par des cavaliers en costume d'époque, coiffés de casques à parement. Le cortège s'ébranla à 16 h précises, dans l'ordre suivant : Clique des pompiers et de l'U.S. Ancennienne, enfants des écoles, musique, municipalité d'Ancenis et de Liré, le char et son escorte de cavaliers, puis la foule nombreuse et enthousiaste des Anceniens et des Liréens. Après avoir parcouru diverses artères de la ville, le cortège se rendit à sa destination square Joachim du Bellay.

Le maire d'Ancenis M. Lubineau, rappela comment eut lieu l'érection de la statue du poète du Bellay à Ancenis, il y a 50 ans ; puis précisa comment elle fut camouflée et sauvée pendant l'occupation. Il s'appliquait à vanter le poète, quand celui-ci, surgissant inopinément des masses de verdure, l'apostropha de telle façon que, M. le Maire resta court, salua l'apparition réincarnant à la perfection notre du Bellay de bronze et lui céda la place.

Le fin acteur de la troupe Vasse va haranguer la foule et, suivant le texte préparé avec talent par un Ancenien lettré, évoquer le souvenir des jours heureux ou tristes, passés jadis par lui, dans le doux val de Loire et, enfin, faire allusion aux sombres événements de la dernière guerre qui a fait de lui un "résistant".

Quand la scène prit fin, M. Boursier et ses aides hissèrent et placèrent sur son socle l'irremplaçable statue. Le théâtre de verdure retint la foule intéressée, dans un décor où elle se sentait désormais bien chez elle.



Fête pour la remise en place de la statue

(Clichés Garreau, 17 juin 1945)

Parallèlement le sculpteur Alfred Benon avait achevé la statue commandée par Monsieur Robert Rey. Celle-ci fut exposée à la Galerie Lasneret à Angers.

Un beau matin le sculpteur reçut du maire d'Ancenis une lettre confidentielle l'informant que la statue n'avait pas été envoyée à la fonte, qu'elle avait été soustraite à la vigilance des ravisseurs et qu'elle venait de réapparaître aux regards étonnés des Anceniens.

Par ce coup inattendu, éclatant avec la soudaineté d'une bombe, l'Etat se trouvait en possession d'une statue de remplacement pour laquelle il ne prévoyait aucun emplacement approprié, situation embarrassante.

C'est Monsieur Henry Coutant, Président de la Société des Artistes Angevins qui trouva la solution la plus satisfaisante.

"Avisé par mon ami Benon de cet événement vraiment miraculeux, je me précipitai en toute hâte à la Direction des Beaux-Arts pour mettre Monsieur Rey au courant de la situation.

La nouvelle le trouva non seulement stupéfait, mais aussi désemparé :

- Car enfin, me dit-il lorsqu'il se fut ressaisi, cette statue, qu'allons-nous en faire ?

J'avais prévu la question, elle fut vite résolue. Il convenait de faire don de la statue nouvelle à Liré, qui attendait toujours".

Monsieur Rey fut gagné sans peine à cette conclusion et la statue de Du Bellay fut inaugurée à Liré le 24 Août 1947. Du Bellay en pierre blanche est assis sur des fragments de ruines antiques et tient sur ses genoux le manuscrit de la *"Deffence et Illustration de la langue Françoise"*. ■



Statue de Joachim du Bellay offerte à Liré en 1947

(Cliché de l'auteur, août 1993)

SOURCES

- Documents - Lettres et télégrammes aimablement prêtés par Monsieur Michel Boursier.
- Henri NAULIN *"Histoires de statues : Guépin et Du Bellay"* Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de la Loire Atlantique, 1956.
- Extraits du journal *"Ouest-France"* du 4 octobre 1944.
- Extraits du journal *"La Résistance de l'Ouest"* du 20 juin 1945.

*En respectueux hommage à
Monsieur H. Boursier,
le courageux sauveteur de la
statue de J. du Bellay.
9/1/58
M. Naulin*

Dédicace de M. Naulin à M. Boursier

(Fonds Boursier)



Le poète regarde aujourd'hui son petit village natal

(Cliché Garreau)

Pourquoi “Cul vers Ville” ?

Le titre de cet article se veut un clin d’œil aux anciens pour qui cette statue de Joachim contemplant son “Petit Lyré” d’outre-Loire et tournant ostensiblement le dos à la ville d’Ancenis, a toujours porté ce sobriquet affectueux.

On peut à juste titre se demander si un habitant de cette bonne ville n’a pas un jour fait un rapprochement avec un personnage, contemporain de l’érection de la célèbre statue en 1894, dont le nom peu connu occupait peut-être le devant de l’actualité.

Il s’agit de l’amiral CUVERVILLE né dans les Côtes du Nord en 1834 et mort à Paris en 1912. On sait de celui-ci qu’après s’être distingué en Crimée et commandé la Division Navale de l’atlantique, il prit la tête de l’Expédition du Dahomey en 1890. Chef d’Etat Major Général de la Marine en 1898 il fut élu sénateur en 1901.

Par analogie le nom de cet amiral fut-il à l’origine du surnom de notre poète ?